



Votre Centre de Cossonay est à nouveau ouvert

UNE REPRISE EN DOUCEUR

Le directeur du TCS Vaud, Jean-Marc Thévenaz, se réjouit de la reprise, se projette dans l'avenir et réfléchit au changement.

P. 5

COURS ET CONTRÔLES

Le Centre de services de Cossonay a repris la plupart de ses activités. Zoom sur les cours et les contrôles.

P. 6-7

GROUPEMENTS

Nos groupements ont été touchés de plein fouet par la pandémie. Point de la situation.

P. 8



Station mobile

Notre unité mobile, mise en service il y a déjà 40 ans, se déplace aux quatre coins du canton avec des prestations techniques de pointe.

Six types de contrôles sont proposés:

- Contrôle sécurité (30 min.);
- Test pré-expertise (60 min.);
- Test vacances TCS (60 min.);
- Antipollution essence sans EOBD (20 min.);
- Antipollution essence/diesel avec EOBD (30 min);
- Diagnostic électronique (30 min).

Prochaines dates

- Moudon, Imprimerie moudonnoise, du 2 au 11 juin
- Payerne, parking de la Halle des fêtes, du 15 au 25 juin
- Yverdon, parking de l'Ancien Hippodrome, du 24 août au 10 septembre
- Aigle, Parking Buvette La Mêlée, du 14 septembre au 6 octobre.

www.tcs-vaud.ch/controles

Nouveau service: DAB+



Notre section vous propose désormais l'installation du

système DAB+ dans votre véhicule. Le TCS Vaud travaille avec des appareils de marque «PURE».

Trois modèles sont proposés:

- le premier, avec uniquement la réception DAB+;
- le deuxième propose la

liaison avec le téléphone portable pour la musique; - le dernier fait en plus téléphone mains-libres.

La section propose la vente du matériel avec ou sans installation.

Kids Cup



Les 8 juillet, 15 juillet et 19 août, sous réserve du COVID-19 (suivre les dernières informations sur tcs-vaud.ch/events), l'association Final 6 reconduit l'organisation de trois mercredis dédiés au vélo sur la piste du Centre TCS de Cossonay. Ces après-midi didactiques pour l'apprentissage du vélo s'adressent tant aux enfants débutants qu'aux jeunes cyclistes émérites et licenciés. Les adultes pourront aussi prendre part au critérium qui se déroulera en début de soirée.

Programme:

parcours et courses

13:30 Ouverture des inscriptions

14:30 Combinaison parcours sécurité et course pour les + jeunes

15:30 Combinaison parcours agilité-technique et course pour les + grands

19:00 Course pour les cyclo-sportifs et les cadets

20:00 Critérium pour les coureurs cyclistes.

Informations:

Les inscriptions se font sur place dès 13 h 30.

Participation: 5 francs pour les enfants / 20 francs pour les adultes.

Petite restauration et buvette

Rens.: info@final6 ou 078 694 99 94.

Information sièges d'enfants



Pour assurer la sécurité des enfants lors des déplacements, la Section vaudoise propose cette information siège enfant, le 11 juin à 17 h 30. Elle a pour objectif d'informer les jeunes couples, parents et grands-parents afin qu'ils transportent leur(s) enfant(s) en toute sécurité lors de leurs déplacements.

L'information dure 75 minutes et le nombre de places est limité – inscription obligatoire. La manifestation aura également lieu en novembre. Nous reviendrons.

Inscriptions: www.tcs-vaud.ch/cours



Telepass

Notre section loue des TELEPASS pour de courtes ou de longues durées. Cette année, seuls nos membres bénéficient du privilège de réserver des TELEPASS de courte durée. TELEPASS vous permet de payer les taxes sur les autoroutes italiennes, françaises, espagnoles et por-

tugaises sans arrêt aux stations de péage. Le dispositif installé sur votre véhicule enregistre automatiquement le montant des taxes aux stations de péage. Que ce soit pour une courte ou pour une longue durée, vous pouvez louer vos TELEPASS dans nos agences de Cossonay et Lausanne-Gare, à prix préférentiel pour

les membres TCS. Les pass mensuels, réservés aux membres, sont en location dès 12 francs par mois et les pass annuels, pour le prix de 60 francs par année. Pour louer un TELEPASS, il suffit d'avoir un compte postal ou de posséder une carte de crédit et un e-mail personnel. Vous pouvez le souscrire directement dans

nos agences et repartir tout de suite avec le badge. Pour une commande en ligne, vous devrez calculer environ deux jours ouvrables pour la livraison de l'appareil ainsi que les frais de port de 6 francs.

<https://www.tcs.ch/fr/le-tcs/sections/vaud/news/telepasseurope.php>

Adresses TCS Section vaudoise**Direction et secrétariat**

Route de Dizy 4, CP 91
1304 Cossonay
sectionvd@tcs.ch
Tél. 021 863 13 33
Fax 021 863 22 29

Formation et Perfectionnement

Tél. 021 863 22 22
Fax 021 863 22 29

Technique et Contrôles

Tél. 021 863 11 11
Fax 021 863 11 10

Point de Contact – Cossonay

Route de Dizy 4
1304 Cossonay
Tél. 021 863 11 11
Fax 021 863 11 10
LU-VE 7h30–11h45 et 12h45–17h15
SA 7h30–15h30

Point de Contact – Lausanne-Gare

Avenue de la Gare 44
1003 Lausanne
Tél. 021 312 78 05
Fax 021 312 78 07
LU-VE 9h–12h45 et 13h30–18h

Journal Vaudpages

Rédaction: helene.iso@tcs.ch
Tél. 021 863 13 33

Changements d'adresse

Administration des sociétaires TCS
Tél. 0844 888 111.
Contact uniquement via les formulaires en ligne sur tcs.ch/contact

www.tcs-va.ch
www.facebook.com/TCS.Vaud

Images

Les photos sans signature sont des photos TCS Vaud.
Photo de couverture: iStockphoto

Redécouverte des vertus du trafic individuel motorisé?

Eh bien oui, toutes les personnes qui sont appelées à prendre les transports publics durant cette période le constatent tous les jours : il est vraiment inconfortable et risqué, pour des raisons sanitaires, de le faire aux heures de pointe dans un train bondé ou à l'intérieur d'un bus. Ce sera certainement le cas lorsque vous lirez ces lignes, après une période de confinement salutaire et ce, même si nos autorités ont introduit diverses mesures de protection afin que l'on puisse à nouveau se déplacer librement.

Pour garder une certaine distanciation sociale, comme on le dit maintenant, ou tout simplement pour appliquer les mesures barrières que l'on a dorénavant intégrées à nos déplacements et à nos rencontres, ou encore par peur, nous serons tentés d'utiliser plutôt notre propre véhicule que les moyens de transport public en cherchant à nous isoler au mieux contre la propagation de ce virus très contagieux. En effet, au moment où j'écris cet éditorial, soit encore pour quelques jours dans la période de confinement imposée par le Gouvernement, il est plutôt agréable pour tous ceux qui sont astreints à le faire, d'emprunter les routes et autoroutes pour se rendre sur leur lieu de travail. Une baisse de la fréquentation d'environ 25 à 65 % y a été constatée, et même de 70 % les samedis et dimanches, donc lors de déplacements liés aux loisirs.

Une partie des efforts consentis par tous les acteurs prônant l'usage quasi exclusif des transporteurs publics aura été vaine pour attirer les automobilistes résistant encore à l'appel, et ceux-ci retrouveront bien vite les avantages de l'utilisation de leur propre moyen de locomotion. Et la question qui fâche : afin de se déplacer de manière plus sûre, quelle attitude adopteront les habitués des transports publics qui ont décrié avec



véhémence le trafic individuel motorisé (voiture, moto et scooter), qui pollue et congestionne nos axes et nos villes? Se déplaceront-ils seuls dans leur véhicule pour se rendre à leur travail? Finalement, une chance unique et pour ainsi dire inespérée nous est donnée par la soudaineté et l'ampleur planétaire de cette crise sanitaire extraordinaire. Elle aura le mérite, si on en mesure toutes les conséquences, de remettre en question plusieurs fondamentaux acquis jusqu'alors.

Oui, c'est hélas grâce à cette extrême violence que tous nos dirigeants et autres leaders seront incités à prendre enfin les décisions courageuses, qui nous permettront d'aborder l'avenir avec confiance. C'est malheureux, mais la nature humaine étant ce qu'elle est, il aura fallu la puissance exceptionnelle de ce séisme sanitaire pour finalement faire avancer les choses.

A l'aune de cette nouvelle ère, car c'est bien le début de quelque chose de nouveau que l'on est en train de vivre aujourd'hui, l'après ne sera véritablement plus comme l'avant, et puissent nos réflexions se nourrir de l'expérience unique qui nous est donnée afin de se réinventer un avenir optimiste. Dans cette période de déconfinement, je vous adresse mes encouragements les plus vifs à respecter au mieux les gestes barrières encore en vigueur!

Yves-Stéphane Kellenberger,
Président de la Section vaudoise du TCS



**TCS SECTION
VAUDOISE**

Impressum éditeur
Touring Club Suisse, Vernier

Tirage
135 000 expl. Paraît 10 fois l'an

Président
Yves-Stéphane Kellenberger

Rédaction et Layout
Hélène Isoz

Directeur artistique
Alban Seeger

Annonces publicitaires
Section vaudoise du TCS
Route de Dizy 4, 1304 Cossonay
Téléphone 021 863 13 33
Fax 021 863 22 29

Imprimerie
Swissprinters AG
Brühlstrasse 5, 4800 Zofingen
Téléphone 058 787 30 00

Délit de chauffard: du changement bientôt ?

Le délit de chauffard est la mesure phare du programme lié à Via Sicura qui a fait couler beaucoup d'encre depuis son introduction, le 1er janvier 2013. Cette mesure introduite par le Conseil fédéral vise à réduire le nombre de morts et de blessés graves. Le chauffard, défini à l'article 90 al. 3 de la Loi sur la circulation routière (LCR), est «celui qui, par une violation intentionnelle des règles fondamentales de la circulation, accepte de courir un grand risque d'accident pouvant entraîner de graves blessures ou la mort, que ce soit en commettant des excès de vitesse particulièrement importants, en effectuant des dépassements téméraires ou en participant à des courses de vitesse illicites avec des véhicules automobiles est puni d'une peine privative de liberté d'un à quatre ans». En vertu de la double peine qui frappe les infractions à la circulation routière, le permis est, de surcroît, retiré pour une durée minimale de deux ans, et définitivement en cas de récidive ou pour dix ans au minimum.

Bien sûr, on parle de dépassements conséquents, avec des vitesses d'au

moins 70 km/h dans les zones à 30, 100 km/h à l'intérieur d'une localité, 140 km/h à l'extérieur d'une localité et 200 km/h sur l'autoroute.

Si le but poursuivi par le Conseil fédéral est certes louable, il est sans nuance. Il ne permet pas de prendre en considération les cas particuliers. Ainsi, l'article 90 al. 3 LCR s'applique aux pompiers, aux intervenants médicaux, à la police ou aux douaniers dans l'exercice de leurs fonctions consistant à sauver des vies ou à arrêter de dangereux délinquants. Certes, le législateur a introduit, le 1er août 2016, des cautèles pour les professions précitées à l'article 100 ch. 4 LCR, mais cela ne leur évite pas la double sanction. De nombreux parlementaires fédéraux se sont élevés là-contre, et une motion a été adoptée par le Conseil national le 27 février 2018 pour corriger la sévérité de cette mesure en introduisant une marge d'appréciation pour le juge dans les cas de négligence, en abrogeant la peine privative de liberté d'un an au minimum et en réduisant la durée minimale du permis de conduire de vingt-quatre à six mois.

Le juge doit retrouver la faculté d'apprécier les circonstances concrètes, la faute et la proportionnalité de la peine. Le Conseil fédéral a soutenu cette demande de changement mais, deux ans plus tard, elle n'est toujours pas mise en forme et aucune date n'est avancée. Dans l'intervalle, et même si le Tribunal fédéral a fini par admettre une petite marge d'appréciation, elle demeure restreinte et réservée aux circonstances inhabituelles. Cela reste donc exceptionnel, ce qui n'est en tout cas pas juste pour tous les conducteurs professionnels qui veillent sur nous.



CHRONIQUE VAUD DROITS
GLORIA CAPT,
AVOCATE ET MEMBRE DU COMITÉ CANTONAL
DU TCS VAUD



Abonnement & Coupon BP*
pour seulement **89.-**
* d'une valeur de CHF 20.-

Abonnement test

3 éditions, seulement CHF 20.-
Vous économisez 25%

Abonnement Annuel

12 éditions, seulement CHF 89.-
2 éditions gratuites
Bon d'achat BP d'une valeur de CHF 20.-

auto-illustrierte.ch/fr/abo

043 322 60 81 ou abo@auto-illustrierte.ch



Vous nous avez manqué

Au TCS Vaud, personne n'a baissé les bras pendant la crise du coronavirus. Nous avons travaillé pour préparer la reprise.

Habités à une grande animation, notre site de Cossonay et nos points de contact ont vécu une période étrange pendant deux mois. Le personnel de la section a pris le taureau par les cornes afin de vous servir à distance et de faire les travaux nécessaires pour une reprise de qualité. Un service de piquet a été instauré du 17 mars au 8 mai. Les conseillers ont répondu à près de 300 mails et 600 appels. Ils ont aussi proposé les produits TCS à distance et planifié des rendez-vous. Dans le domaine technique, un piquet a aussi été instauré pour les membres. Le déplacement mobile de Monthey a été organisé afin que la station mobile puisse ouvrir le 11 mai.

De nouvelles idées ont aussi germé, comme le lancement d'un service d'installation de DAB+. Pour les formations, il a fallu informer tous les participants inscrits du report des cours et, avant la reprise, réorganiser la planification pour répondre aux directives de l'OFROU, qui limite les cours à 5 personnes, instructeur inclus. Les «gardiens» du Centre se sont rendus chaque jour sur place, pour assurer une présence lors de livraisons, maintenir l'infrastructure, la rénover et l'améliorer. De nombreux travaux de peinture ont été faits, avec l'aide des agents techniques et des instructeurs, qui ont troqué leurs radios contre des pinces. Il a aussi fallu organiser toutes les mesures de

sécurité et d'hygiène pour les collaborateurs comme pour nos visiteurs. Dans le domaine de la communication, du contenu éducatif et ludique a été mis en ligne pour occuper les enfants confinés. La section a communiqué via les réseaux sociaux, en proposant du contenu «antivirus». Il a fallu revoir et reprogrammer différentes campagnes et publications. Le site tcs-vaud.ch a fait office d'organe officiel avec des mises à jour quasi quotidiennes. Une bonne partie des partenariats et événements ont été reportés, nous avons gardé le lien avec nos partenaires pour trouver des solutions. Enfin, l'administration a continué à gérer les affaires en cours et a préparé le report de l'AG au 2 juillet.

La chronique du directeur

Une reprise? Oui, mais sous quelle forme?

N'est-ce pas le moment d'y réfléchir? Beaucoup prétendent que rien ne sera plus comme avant. Mais, dans les faits, je m'interroge. J'ai grimacé le lundi matin 27 avril, première journée d'un début de reprise d'activités pour certains commerces, quand j'ai entendu l'inforoute à la radio qui annonçait un fort ralentissement sur l'autoroute Lausanne – Genève à la suite d'un accident entre deux véhicules. Est-ce que tout est reparti comme avant? Je pense que chacun doit faire sa propre réflexion si on veut vraiment changer les choses. Et l'entreprise a son rôle à jouer. Vous nous avez manqué en effet, même si nous avons utilisé cette période d'inactivité forcée pour être très actifs dans des domaines que je n'aurais pas soupçonnés. J'ai une équipe formidable, qui a volontairement pris en main des travaux de rénovation du Centre afin de pouvoir vous accueillir au mieux. Nous avons bien sûr réfléchi à la manière de remettre en route nos activités et, maintenant, après environ quinze jours d'ouverture, nous nous rendons compte qu'il faut faire preuve de souplesse, car

nos manières de faire ont changé pour nous permettre d'être en conformité avec les règles imposées. À ce jour, il est très difficile de faire des pronostics sur la suite des événements. Nous avons modifié la date et le lieu de notre prochaine Assemblée générale, en espérant qu'elle pourra se dérouler de manière simple, mais en toute sécurité. Je vous rappelle que, pour être au courant des dernières évolutions de nos activités et de nos programmes, il faut consulter le site internet de notre section, qui fait office de moyen de communication officiel. Nous aimerions maintenir la seule manifestation que nous avons pour l'instant au programme de l'année, à savoir les deux soirées du Ciné Drive, les 14 et 15 août. Ce sera un bon moyen de se divertir durant cet été très pauvre en manifestations et, de plus, sans prendre de risque puisque, à deux personnes dans une voiture, les recommandations sanitaires sont respectées. Nous aimerions vraiment pouvoir proposer cette belle prestation pour la cinquième année. Mais j'espère surtout que nous n'aurons

Jean-Marc Thévenaz
Directeur du TCS Vaud



pas à fermer à nouveau toutes les entreprises parce que la population n'aura pas pris en compte les recommandations se laissant aller à ses anciennes habitudes. Que peut-on encore changer au sein de notre section? La poursuite du travail à domicile pour certaines fonctions est bien sûr à envisager, car nous avons constaté que cela fonctionne. En évitant de venir tous les jours au bureau, nous pouvons apporter notre petite pierre à l'édifice de la protection du climat. Surtout en cette période de discussion politique pour la révision partielle de l'ordonnance sur le CO2. D'autres pistes sont également en cours de réflexion, comme la gestion électronique des documents. Le temps de l'impression, du classement, de la photocopie, de l'envoi et de l'archivage de documents, en plus des sauvegardes électroniques, est bientôt révolu. Restons optimistes et tournés vers l'avenir.

CONTRÔLES MOTO



Pour des motos et des scooters en parfait état de marche

Pour passer la belle saison sans soucis mécaniques, nos experts vous proposent un check-up complet de la moto, avec essai sur route, freinométrie et étalonnage du compteur. Tous les aspects sont contrôlés dans le détail pour que vous puissiez être sûrs de votre coup en repartant du centre de Cossonay.

Durée du contrôle: 45 minutes

Prix membre: 30.- / Non membre 75.-

VOS AGENTS TECHNIQUES VOUS PROPOSENT



Vente occasion

Vous désirez vendre votre voiture et n'avez ni le temps ni l'envie? Le TCS s'en chargera pour vous de façon fiable et professionnelle. Notre objectif est de vous faciliter au maximum la vente de votre véhicule d'occasion. Vous gardez le contrôle à tout moment et avez votre mot à dire dans la procédure!



Contrôle camping car et gaz

Le TCS Vaud contrôle des véhicules jusqu'à 5 tonnes. Idéal pour vos camping-cars, certainement très apprécié durant cet été si particulier. Le contrôle concerne toutes les parties du véhicule: moteur, transmission, échappement, roues, suspension, direction, freins, châssis, carrosserie, installation électrique, éclairage. Le TCS propose également un autre contrôle utile: celui de l'installation de gaz, qui doit être effectué tous les 3 ans afin de garantir une utilisation sûre du système de gaz.



Service climatisation

Afin de garantir la performance de votre climatisation, nous vous conseillons un service climatisation tous les trois à quatre ans. Faites entretenir votre climatisation chez nous.

La prestation comprend:

- Récupération du gaz
- Vidange huile de lubrification
- Contrôle étanchéité par une mise sous vide d'air du circuit
- Introduction d'un tracer, pour détecter les fuites
- Rajout d'huile de lubrification.
- Remplissage

APPRENTISSAGE DE LA CONDUITE



La L-Box propose un programme flexible d'apprentissage à la conduite. Cette offre s'adresse aussi aux amateurs de motos.

Ce programme est réalisé en partenariat avec des moniteurs indépendants. Réservé aux membres TCS (Sociétariat individuel ou famille).

- L-Box TCS 5
- L-Box TCS 10
- L-Box TCS 15
- L-Box moto

Renseignements à l'adresse en ligne lbox-tcs.ch ou par téléphone au 021 312 78 05.

Les professionnels suivants offrent les prestations L-Box TCS:

- Antoine Rouge et Valérie Gondoux, Auto-école ARouge à Yverdon-les-Bains et Payerne
- Jo Peixoto, Ecole du Midi Lausanne
- Olivier Robert-Tissot, Lausanne et région
- François Junod, Lausanne et région de Lavaux
- Chantal Junod, Lausanne et région de Lavaux
- Claude Rochat, St-Livres et région de La Côte
- Céline Azpilicueta, Aubonne et région de La Côte
- Yann Oberson, Aubonne et région de La Côte
- Arnold Burgherr, Montreux, Riviera et Chablais
- Benjamin Christinat, Yverdon et région nord-vaudoise
- Raymond Rochat, région de la vallée de Joux

Tous nos contrôles sur tcs-vd.ch/contrôles. Renseignements pour les entreprises 021 863 11 11.

Horaire du Centre technique

Contrôles: lundi, mardi, mercredi et vendredi 7h30–17h30, jeudi 7h30–18h45, samedi 7h30–16h
Renseignements: lundi–vendredi 7h30–17h **Contestations-litiges:** jeudi (1x par mois) 16h30–18h45

COURS MOTO



Découvrez nos perfectionnements moto route et terrain. Moto L
Pour les motards débutants et les élèves conducteurs.

Moto piste

Pour une saison en sécurité et pleine de plaisirs.

Moto route

Jouer la carte de la sécurité tout en s'adonnant à l'art de la conduite moto.

Moto terrain

Quand le terrain se met au service de la route.

Moto 2-phases

Dorénavant aussi au TCS à Cossonay!

Pour en savoir plus:
www.tcs-vd.ch/cours

APPRENTISSAGE
DE LA CONDUITE

Votre section vous accompagne avant et après l'obtention du permis.

Les camps auto-école «nourris-logés-encadrés-animés» du TCS Vaud – d'une durée d'une semaine (début 11.07 et 17.10) – sont ouverts aux jeunes de 18 à 26 ans et permettent un apprentissage du maniement du véhicule sur piste et sur le réseau routier avec des auto-écoles partenaires, ainsi qu'une préparation approfondie de la théorie en vue de l'examen officiel.

Une fois le permis en poche, les conducteurs peuvent aussi poursuivre leur **formation deux-phases** auprès de notre section.

Retrouvez
tous nos cours sur
tcs-vd.ch/cours.
Inscriptions
aussi possibles via
internet ou au
021 863 22 22.

COURS REMORQUE,
CARAVANE,
CAMPING-CAR

Ce cours remorques et caravanes est également adapté pour les vans à chevaux et les camping-cars.

Objectifs

- Expérimenter la conduite avec une voiture tractant caravane ou remorque
- Reconnaître / éviter / maîtriser le danger
- Exercer les parages et manœuvres
- Comprendre le comportement dynamique du véhicule avec une remorque ou une caravane (freinage)
- Surmonter ses craintes et ses doutes face aux réactions de son véhicule avec caravane ou remorque et en connaître les phénomènes physiques

COURS AUTO

Le TCS-Vaud propose de nombreux cours aux automobilistes.

Auto expérience

Pour une meilleure maîtrise de son véhicule.

Auto compétence

Un perfectionnement intensif à la conduite.

Auto glisse

Un module qui tient la route!

Auto terrain

Découvrez notre nouvelle piste 4x4!

Eco-Drive

Pour économiser du carburant et ménager l'environnement.

Plus d'infos

www.tcs-vd.ch/cours
ou au 021 863 22 22.

Toutes les dates des cours se trouvent sur le site internet mentionné.

Bulletin d'inscription Cours et Contrôles

Bulletin à renvoyer au secrétariat de la Section vaudoise du TCS, case postale 91, 1304 Cossonay

Nom (Mme, M.):

Prénom:

Adresse:

NPA et localité:

Tél privé:

E-mail:

Date de naissance:

N° de plaque:

Marque du véhicule:

N° de permis de conduire:

N° membre TCS:

Cours auto:

Cours moto:

Contrôles:

Date choisie:

Date de remplacement:

Une confirmation vous sera envoyée avec facture et bulletin de versement

Date:

Signature:

tcs-vd.ch

CAMPEURS

Chers amis campeurs,

Chers membres du TCS Camping Club Vaud,

En ces temps troublés de pandémie, nos activités sont à l'arrêt forcé. Sortie de Pâques en Alsace, entretien au Camping de La Murée, ainsi que Rencontre romande à Vallorbe ont été remis à des jours meilleurs.

Le Camping de La Murée est fermé pour les hôtes de passage, ceci jusqu'à une date indéterminée. Nous espérons pouvoir vous y accueillir à la veille de notre Fête nationale, le 31 juillet.

Vous pouvez vous tenir informés quant à la suite des événements organisés par votre Club sur son site internet www.camping-caravaningvd.com ou sur le site de la Section vaudoise à la page www.tcs.ch/fr/le-tcs/sections/vaud/groupe/camping-club-vaud/.

Nous vous remercions de votre fidélité et nous réjouissons de vous retrouver au plus vite lors de nos activités. Prenez soin de vous et restez en bonne santé.

Votre comité.

SENIORS

Les deux voyages prévus à l'étranger: Speyer et Pays de Bade (Allemagne), en octobre, et Croisière du Nouvel-An sont reportés à 2021.

- Le Comité suit l'évolution des recommandations et des risques avec une grande prudence.
- Les décisions sont communiquées aux membres par courrier; les adaptations du programme sont aussi reportées sur la page du Groupement: tcs-vaud.ch/groupe/seniors.
- Le Comité vous recommande de continuer à bien préserver votre santé en évitant toute exposition qui n'est pas nécessaire. Il se réjouit de pouvoir vous retrouver dès que possible.

CYCLOTOURISME

Le printemps cycliste s'est résumé à des randonnées en solo ou à deux personnes. En effet, le groupement TCS-VéloRando, respectant les mesures de sécurité imposées en période de pandémie, s'est résolu à annuler toutes les sorties d'un jour et les courts séjours, ceci jusqu'à la fin des interdictions des manifestations publiques et privées. La situation sanitaire actuelle dans le canton de Vaud, et aussi bien au-delà de ses frontières, a imposé de prendre très au sérieux les recommandations exceptionnelles entrée en vigueur début mars. Nous avons été sensibilisés au fait que nos sorties par petit(s) groupe(s) de 5 personnes maximum, pourraient être assimilées à un «rassemblement» dans l'espace public ou déjà à une «manifestation».

D'autre part, la distanciation de 2 mètres entre participants n'est pas qu'une simple mesure de sécurité de l'Office fédéral de

la santé publique (OFSP), mais une prescription du Conseil fédéral, dont la violation est punissable de l'amende. Il est aussi à noter que, selon une étude récente de l'Université d'Eindhoven, la distance nécessaire entre cyclistes devrait être fixée à plus de 20 mètres pour des motifs épidémiologiques. Quand l'on sait qu'une personne atteinte de Covid-19 a une respiration hautement contagieuse en moyenne deux jours avant l'apparition des premiers symptômes, les sorties à vélo sont devenues une activité à haut risque épidémiologique si elles sont menées en groupe plus ou moins compact (même en limitant la taille du groupe à 5 personnes et la distanciation imposée).

Nous pensons qu'il n'est actuellement pas interdit de pratiquer notre activité sportive à l'extérieur. Rouler seul ou accompagné est encore possible, pour

autant que chaque pratiquant respecte les consignes strictes de sécurité sanitaire et de circulation routière imposées par les autorités fédérales et cantonales. Nos organisations de courtes et moyennes durées programmées à partir du mois de juillet sont toutes maintenues et nous suivons attentivement la situation sanitaire évolutive et non limitée. Les inscriptions restent ouvertes. Vous serez informés, par le biais du site tcs-velorando.ch des futures mesures que nous pourrions être amenés encore à prendre. (Voir communiqué sous Covid-19) Nous osons espérer avoir pris des décisions, certes, douloureuses mais qui, indiscutablement, devaient tenir la route. Nous comptons sur la solidarité et la bonne compréhension de toutes et tous et nous nous réjouissons de vous revoir en selle dans un avenir plus propice. Prenez soin de vous et des autres...

TCS CINÉ DRIVE-IN

Si tout va bien, du 14 au 15 août
au Centre TCS à Cossonay.
On ne lâche rien !



Avec le soutien de

